

CANCER du SEIN

Il peut être d'origine professionnelle



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CANCER DU SEIN POUR UNE VÉRITABLE PRÉVENTION PRIMAIRE

600 000 femmes en France vivent avec un cancer du sein. Les facteurs favorisant ce cancer sont nombreux. Les risques liés à l'environnement et au travail sont sous-estimés. Les cancers du sein ne peuvent raisonnablement pas être attribués aux seuls choix personnels de vie, aux régimes alimentaires, aux styles de vie, au tabac, à la surcharge pondérale.

Plus de 216 produits chimiques ont été mis en cause comme favorisant le cancer du sein. Plus de 1 000 produits interfèrent dans le cycle hormonal.

Les conditions de travail jouent un rôle important dans la survenue des cancers du sein.

LE RISQUE POUR CERTAINES PROFESSIONS EST AUGMENTÉ

Il s'agit des professions de santé, des personnels navigant de l'aviation, des coiffeuses et des femmes travaillant dans les soins esthétiques, des ouvrières d'usine et toutes les femmes exposées aux rayonnements ionisants, au travail de nuit et à l'oxyde d'éthylène.



LES AUTORITÉS DE SANTÉ PUBLIQUE NE FAVORISENT PAS L'ÉMERGENCE DE CETTE QUESTION

En indiquant les professions dans les registres des cancers, les cancers professionnels pourraient être évités. Pour cela, des décisions privilégiant la prévention primaire doivent être prises. Cela passe notamment par l'amélioration de l'organisation du travail et par l'élimination des risques.

Les autorités sanitaires ne doivent plus centrer les campagnes de prévention sur les seuls facteurs individuels.

LES CANCERS DU SEIN SONT UN ENJEU DE SOCIÉTÉ MAJEUR

L'enquête-action qui vous est proposée par la CFDT contribuera à rendre visible cette question et à lancer une mobilisation pour l'amélioration des conditions de travail afin de faire reculer le cancer du sein.

POUR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE

Le cancer du sein chez la femme est le cancer féminin le plus fréquent provoquant environ 12 000 décès par an. Son incidence (nombre de nouveaux cas par an) a augmenté ces dernières décennies.

Il s'agit d'une maladie multifactorielle. Un certain nombre de facteurs sont connus, dont notamment l'âge (plus de 80 % des cancers du sein se développent après 50 ans), la vie gynécologique et reproductive, les prédispositions génétiques, le mode de vie, etc. Mais il existe d'autres facteurs, notamment environnementaux, encore mal identifiés pour le moment.

LES ASPECTS MÉDICAUX DE CETTE MALADIE SONT COMPLEXES

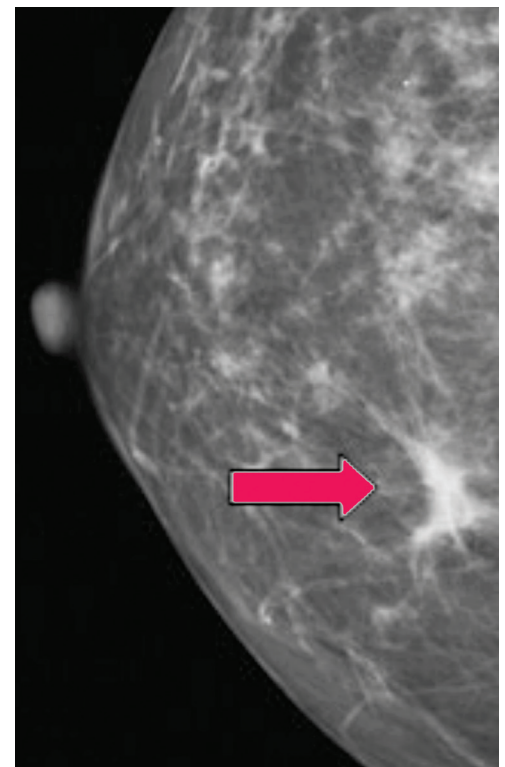
Le mécanisme de développement du cancer, les différents types de cancers du sein (le plus fréquent est l'adénocarcinome canalaire – 75 % des cas, développé à partir du revêtement des canaux galactophoriques) et les différents traitements appliqués (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie, hormonothérapie).

LE DÉPISTAGE EST IMPORTANT

Il augmente les possibilités de survie. Si l'autopalpation des seins est une technique recommandée à la recherche d'une anomalie qui n'existait pas auparavant, la surveillance par mammographie reste la conduite de référence, surtout si la personne présente des facteurs de risques particuliers. Le dépistage par mammographie est conseillé chez les femmes âgées de 50 ans et plus, sans facteurs de risque particuliers, avec passation d'un examen tous les deux ans.

LES TRAITEMENTS

Si les modalités se sont améliorées avec le temps, les traitements permettent de voir une diminution de la mortalité. Il n'en reste pas moins qu'une détection précoce du cancer donne plus de chance aux traitements contre le cancer. Le taux de survie est actuellement de 87 % à cinq ans et 76 % à dix ans.



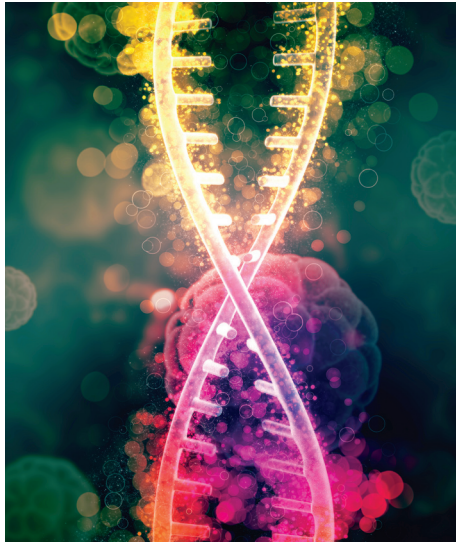
DES FACTEURS DE RISQUE LIÉS À L'HISTOIRE GYNÉCOLOGIQUE ET MÉDICALE

En rappelant le rôle important des œstrogènes dans le développement mammaire, le risque est augmenté dans les cas de règles précoces, de ménopause tardive, de grossesse tardive ou d'absence de grossesse.

Toujours dans le cadre de l'influence des hormones féminines, la contraception hormonale oestroprogestative (pilule, patch, anneau vaginal, stérilet hormonal, etc.) accroît le risque ainsi que le traitement hormonal substitutif de la ménopause surtout à base d'œstrogènes et de progestatifs.

CERTAINES MALADIES BÉNIGNES DU SEIN PEUVENT FAIRE LE LIT D'UN CANCER

Il s'agit notamment de la mastopathie fibrokystique. Plusieurs membres d'une même famille peuvent être atteints d'un cancer du sein. On parle alors de prédispositions génétiques et l'on peut, dans certains cas, identifier la mutation des gènes responsables. Le plus fréquent est la mutation des gènes BRCA 1 et 2.



LE RISQUE IATROGÈNE

Il est lié à la prise de médicaments aux effets indésirables. La prise d'un médicament, la Digoxine, utilisée pour traiter l'insuffisance cardiaque et certains troubles du rythme cardiaque (fibrillation auriculaire) augmente le risque de développer un cancer du sein.

Le tristement célèbre est le Distilbene, hormone de synthèse dérivée des œstrogènes, prototype même des perturbateurs endocriniens.

Il a été prescrit aux femmes enceintes (de l'ordre de 200 000) pour éviter les fausses couches et a été interdit en 1977 parce qu'on s'est aperçu qu'il provoquait chez les filles des mères qui en avaient consommé des troubles de la sphère gynécologique (troubles de la fertilité, malformations, cancers du vagin et du col de l'utérus, etc.) et des cancers du sein.



LES FACTEURS DE RISQUES PROFESSIONNELS

Les facteurs de risques liés au mode de vie comme l'obésité, la consommation excessive d'alcool et le tabagisme doivent faire l'objet d'une prévention efficace. Nous devons promouvoir l'effet bénéfique de l'exercice physique et de l'allaitement. Mais surtout, nous devons mettre en avant la prévention des facteurs de risques professionnels, car pratiquement aucune campagne d'information n'aborde cette question.

1/ LE TRAVAIL DE NUIT

Le plus connu est le travail de nuit (lequel est défini par au moins trois heures, de 21 h 00 à 6 h 00 du matin) fréquent (au moins trois nuits par semaine) et sur une certaine durée (plus de quatre ans). Les mécanismes de la survenue du cancer du sein ne sont pas clairement élucidés. Sont incriminés l'exposition à la lumière diminuant la production de mélatonine, surtout sécrétée la nuit et ayant un effet anti-cancérogène, la perturbation des gènes impliqués dans la prolifération cellulaire ou les troubles du sommeil pouvant affaiblir le système immunitaire.

2/ LES RAYONNEMENTS IONISANTS

L'autre facteur de risque avéré est constitué par les rayonnements ionisants (rayons X, rayons gamma, rayonnements cosmiques subis lors de voyages en avion). Sont concernés les personnels présents lors des examens radiologiques notamment dans les chambres des malades, les personnels navigants, les travailleuses utilisant ces rayonnements dans l'industrie.

3/ LES PRODUITS CHIMIQUES

Le risque lié aux produits chimiques fait l'objet de nombreuses hypothèses, notamment l'exposition aux perturbateurs endocriniens, mais actuellement

peu de produits sont retenus comme cancérogènes pour le cancer du sein. On peut citer la Dieldrine, un pesticide interdit en France en 1994, l'oxyde d'éthylène, utilisé dans la stérilisation du matériel médico-chirurgicale et les polychlorobiphenils, famille de produits chimiques connus sous son sigle PCB.

Sous réserve d'études ultérieures sur les perturbateurs endocriniens pouvant alors augmenter le taux de la part professionnelle attribuable dans le cancer du sein, une étude récente faite par le Centre international de recherche contre le cancer estime celle-ci à 1,3 % en France.

UNE GRANDE

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

La confédération, les équipes et les structures CFDT engagées dans cette action souhaitent porter le débat sur les liens entre travail et cancer du sein. La finalité est que toutes les personnes atteintes d'un cancer du sein soient prises en charge. L'accompagnement de ces personnes est un enjeu important pour permettre le maintien dans l'emploi, briser l'isolement et la stigmatisation.

En effet, la moitié des salariées, en arrêt de travail d'une durée supérieure à six mois, ne retrouve pas leur poste. L'anticipation du retour à l'emploi doit se faire par le suivi et l'information. C'est un paramètre essentiel pour éviter que la maladie ne s'accompagne, en plus, d'effets défavorables sur la carrière professionnelle.

Si l'exposition aux rayonnements ionisants et aux produits chimiques incriminés peut faire l'objet d'une prévention efficace, en revanche l'organisation du travail de nuit pour les femmes doit être complètement repensée.

L'action menée depuis 2018 par la CFDT a permis la reconnaissance de nombreux cancers du sein en maladie professionnelle. Pour une complète visibilité du problème, il convient notamment que les cancers du sein soient reconnus en maladie professionnelle.



LA CFDT DEMANDE LA CRÉATION D'UN TABLEAU DE MALADIE PROFESSIONNELLE

En l'absence de tableau spécifique, le cancer du sein peut être déclaré comme maladie hors tableau, avec l'exigence d'un lien **direct et essentiel** avec le travail confirmé par le Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles (CRRMP) ou le Conseil médical.



L'enquête action lancée par quelques équipes CFDT en 2018 est devenue une action nationale portée par toute la CFDT.

Cette mobilisation a permis notamment plusieurs reconnaissances en maladie professionnelle et la saisine de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) par la CFDT et la Direction Générale du Travail qui va permettre une expertise sur les expositions.

Pour toute question, s'adresser à :

**la CFDT de votre entreprise,
de votre établissement public ou
pour les retraités,
l'Union Confédérale des retraités**



**S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS**

Ont participé à la réalisation de cette plaquette des militantes et des militants CFDT
Premier rédacteur-graphiste **Antonio-Bernard Tudor**
Crédits photo DR, Freepik & Flaticon

